Procès-verbal de la 63^e assemblée générale de l'association du parc zoologique de Bienne

9 juin 2022

Salutations:

Hanspeter Habegger ouvre la 63^e assemblée générale de l'association du parc zoologique de Bienne à 20 heures précises. Ruedi Habegger et Heidi Flückiger sont salués personnellement en tant qu'invités.

Excusés:

Rolf Iseli est excusé par Hanspeter Habegger. De nombreuses autres excuses ont été envoyées par e-mail, mais elles ne sont pas mentionnées ici individuellement.

Scrutateurs:

Thomas Wyss est proposé comme scrutateur et est élu à l'unanimité par acclamation. Le scrutateur annonce que 46 votants sont présents.

Procès-verbal de la 62^e assemblée générale:

Le procès-verbal de la 62^e AG est approuvé à l'unanimité par acclamations.

Rapport annuel:

Le président présente son rapport sur l'année écoulée. Celui-ci est annexé au procès-verbal sous forme imprimée. Le rapport du président est approuvé à l'unanimité.

Exploitation:

Sharon Steiner se présente personnellement, et expose à l'AG un aperçu de l'état actuel des animaux.

Rapport du caissier:

Claus Hysek explique avec humour et charme les comptes, le bilan et le compte de résultat. Les comptes 2021 affichent une perte de Fr. 13 413,81. Après comptabilisation de la perte, le capital propre de l'association s'élève à Fr. -895.54 Grâce aux legs existants, les fonds propres s'élèvent à Fr. 1'573'054.18. Il faut mentionner que la deuxième tranche de la nouvelle conduite d'eau a été payée, ce paiement n'a toutefois pas eu lieu via le compte ordinaire mais a été débité des legs. Le débit des legs s'est élevé à Fr. 220'369.50 Un nouveau montant de Fr.21'000.- a été attribué aux legs. Le rapport des réviseurs est lu par Theo Habegger. Les réviseurs recommandent à l'AG d'approuver les comptes présentés. Les comptes et le rapport des réviseurs sont approuvés à l'unanimité.

Budget:

Le budget est brièvement expliqué par Claus Hysek. Ce budget a été établi de telle manière que les grosses réparations soient financées par certains legs, de sorte qu'un petit bénéfice puisse être comptabilisé, afin d'augmenter à nouveau quelque peu le capital de l'association. Il est proposé de maintenir la cotisation au montant actuel de Fr. 20.-. Le budget ainsi que la cotisation sont approuvés à l'unanimité, par acclamations.

Projet de construction d'un nouveau bâtiment principal:

Urs Aufranc présente le projet de construction à l'aide des plans existants et répond aux premières questions de l'assemblée.

Élections:

Le comité et les réviseurs sont confirmés à l'unanimité dans leur forme actuelle. Raphael Anetzhofer propose Andreas Philipp comme nouveau président: celui-ci est confirmé par acclamations. Claus Hysek prend ensuite officiellement congé de "Hämpu" Habegger.

Propositions:

Aucune proposition n'a été reçue.

Divers:

Information par Fritz Marthaler concernant son projet de théâtre. L'AG est officiellement close à 20h56.

Le rédacteur du procès-verbal Andreas Philipp, 29 juin 2022